

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 13

Rubrik: Rapport sur la marche de la Société de secours mutuels du corps enseignant fribourgeois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hygiène, et par économie, habituer les élèves à composer des menus rationnels, etc.

Au cours de coupe, parler des avantages de la bonne tenue ; expliquer ce que deviennent les poumons resserrés dans la cage thoracique soit par un dos voûté, soit par un corset trop serré, etc.

D'autres fois, comme le dit aussi le Dr Treyer, ce sera un fait accidentel qui lui servira d'entrée en matière : constate-t-elle chez une élève une éruption, une chute de cheveux, des parasites, elle en profitera pour glisser quelques conseils sur l'hygiène de la peau ; si elle remarque qu'une enfant tousse, elle fera comprendre à la classe combien il est important de ne pas négliger ce symptôme qui souvent révèle un début de tuberculose, etc.

Toutes ces explications gagnent certainement en intérêt et en clarté pour les élèves, si l'on a, suspendues aux murs de l'école, quelques planches anatomiques qui tiennent en éveil la curiosité des élèves et poussent les plus intelligentes sans qu'il en résulte une perte de temps pour les autres.

Voilà pour l'enseignement que j'appellerai familial.

(A suivre.)



RAPPORT

*sur la marche de la Société de Secours mutuels du
corps enseignant fribourgeois.*

I. Vue d'ensemble.

Arrivés à la fin de notre premier exercice, qui va du 1^{er} juillet 1908 au 1^{er} juillet 1909, nous sommes heureux de pouvoir constater que notre jeune Société a déjà gagné la sympathie de la plupart des membres du corps enseignant, ainsi que de nombreuses personnes qui s'intéressent à l'avenir des éducateurs de l'enfance.

Quel est, en effet, l'instituteur ou l'homme de cœur qui n'a pas été, une fois ou l'autre, péniblement impressionné de voir un collègue, épuisé par les labeurs de l'enseignement ou accablé par les terribles épreuves de la maladie, sans pouvoir lui venir en aide ? Désormais, les maîtres prévoyants et animés de sentiments de solidarité, ne seront plus exposés à souffrir,

sans recevoir un appui moral et financier, toujours doublement précieux, lorsque le moment de l'épreuve est venu.

Sans doute, l'idée des mutualités est quelque peu nouvelle parmi nous, et même chez les instituteurs, qui, pourtant, sont plus cultivés que le commun du peuple, tout ce qui est nouveau inspire d'abord de la méfiance. Il faut reconnaître, pourtant, à l'éloge du corps enseignant fribourgeois, que l'idée, lancée pratiquement le 1^{er} juillet 1908, de se constituer en Société de Secours mutuels, a fait bien vite son chemin. Les hésitations premières ont disparu, pour faire place à d'énergiques résolutions. Il est juste d'ajouter que la jeune Société n'a pas tardé à se faire connaître et apprécier par des actes de bienfaisance correspondant au but qu'elle poursuit résolument. Les preuves de sympathie de la part de plusieurs institutions et personnes de marque ne lui ont pas manqué non plus.

Nous avons la confiance que, dans une année, bien rares seront les instituteurs qui auront persisté à rester isolés, alors qu'il fait si bon, comme on dit, « se sentir les coudes » et pouvoir compter aussi sur une assurance de dévouement de la part de toute une collectivité.

Qu'il nous soit maintenant permis de donner un aperçu rapide de notre première année d'existence.

II. Activité du conseil d'administration et du Comité de direction.

Il est facile de comprendre que la marche normale d'une Société naissante ne s'établit pas d'elle-même et dès le point de départ. Après une année d'expérience, notre petit rouage administratif paraît être solidement organisé, du moins dans les points essentiels.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois, les 2 juillet et 19 décembre 1908, ainsi que le 24 juin 1909. Il a discuté, en particulier, la revision des statuts proposés par le Comité d'initiative, les moyens de propager la Société, l'organisation la plus pratique possible à donner à la perception des cotisations semestrielles et au payement des indemnités de maladie. Il a suivi de près les opérations du Comité de direction, a pris les décisions les plus importantes dans les questions qui lui ont été soumises, et a examiné le rapport de gestion. A plus d'une reprise, il a été consulté par écrit sur des points relatifs aux mesures administratives. Le Comité de direction est heureux de pouvoir rendre un juste hommage au dévouement

des délégués des divers arrondissements qui constituent, comme on le sait, le conseil de surveillance ou d'administration.

De son côté, le Comité de direction, outre qu'il a assisté à toutes les séances de l'administration, s'est réuni spécialement le 1^{er} octobre 1908, ainsi que les 9 avril et 2 juin 1909. Il se serait, sans doute, réuni bien plus fréquemment si l'un de ses membres n'était éloigné de ses collègues, ce qui rend ses déplacements difficiles. En plus, cela va de soi, de multiples correspondances ont été échangées, de nombreuses démarches ont été faites dans le but de régler toutes les questions relatives à la gestion de la Société. La direction a mis à exécution, d'entente avec l'administration, toutes les mesures propres à donner de la vie et du développement à notre œuvre.

La caisse a été gardée avec un soin jaloux, et cela, sans préjudice des secours à apporter aux nombreux malades, et même aux familles visitées déjà par la mort impitoyable. La correspondance, de plus en plus considérable à mesure que le nombre des membres va s'augmentant, a été faite très régulièrement.

III. Membres actifs.

A la fin de notre premier exercice, nous avons le plaisir de constater que nous comptons déjà 113 membres actifs. C'est un résultat très encourageant pour une œuvre encore bien neuve chez nous. Tout au début, nous étions une cinquantaine. Depuis, bien des indifférences et bien des hésitations ont disparu pour faire place à une vive ardeur. Il est certain que c'est là une Société d'avenir et que nous n'aurons pas à vivre de longues années avant de voir les membres du corps enseignant groupés unanimement dans ce camp de l'amitié et de la charité fraternelle.

Nous éprouvons une crainte à l'endroit de quelques maîtres plus ou moins âgés, qui préfèrent rester étrangers à notre association sous prétexte qu'ils quitteront, sans trop tarder, la carrière de l'enseignement. C'est une grave erreur qu'ils commettent. Quoi qu'il en soit, le Comité de direction a conscience d'avoir fait les démarches désirables et pris les moyens suffisants pour permettre à tous les membres du personnel enseignant primaire de se faire enrôler dans les rangs de la mutualité. Il ne saura que compatir, sans pouvoir y apporter de remède, au sort de ceux que l'égoïsme ou l'indifférence aura retenus loin du corps principal.

Dans le courant de mai 1909, une circulaire a été adressée aux instituteurs et institutrices qui n'avaient pas encore songé à recourir à l'appui mutuel en cas de maladie, pour les inviter personnellement à nous envoyer leur adhésion : bon nombre d'entre eux ont daigné nous répondre, puisque, pour le 1^{er} juillet 1909, 85 membres nouveaux feront leur entrée dans la Société. C'est la dernière démarche personnelle que nous avons faite auprès des membres du corps enseignant actuel.

Nous sommes heureux de compter comme membres actifs Messieurs les instituteurs scolaires, presque au complet, ainsi qu'un assez fort contingent de maîtres et maîtresses d'établissements secondaires et professionnels. Leur inscription en cette qualité est une preuve de leur sympathie pour le corps enseignant primaire et l'œuvre qui nous intéresse. Nous désirons que les écoles spéciales, telles que le Collège St-Michel, le Technicum, l'Ecole d'agriculture, etc., nous procurent aussi des adeptes.

Il est regrettable que les instituteurs de notre canton, appartenant au II^{me} arrondissement, ne soient pas représentés parmi nous ; à l'heure qu'il est, nous les recevrons encore avec plaisir : nous ne demandons pas mieux que de voir renverser pour toujours une muraille de Chine, qui n'a pas sa raison d'être. Le III^{me} arrondissement nous a fourni de peu nombreux, mais dignes membres : par leur influence, nous ne doutons pas qu'ils formeront le premier nombre d'une progression géométrique, dont nous nous réjouissons d'avance.

Nous nous abstenons de dresser ici une statistique de l'état actuel de nos membres, puisque le *Bulletin pédagogique* a bien voulu en publier la liste entière, qui s'est accrue, depuis le 15 juin, de 29 nouveaux adhérents. Nous avons eu à déplorer, le long de ce premier exercice, le décès de deux d'entre nous : M^{lle} Jacottet, institutrice à Vuadens, et M. Monnard, François, instituteur à Estavayer-le-Gibloux. Tous deux nous ont quittés pour un monde meilleur après plusieurs mois de souffrances, pendant lesquels nous avons pris part à leurs épreuves et à celles de leur famille. Notre Société était représentée à l'ensevelissement des deux défunts que nous regrettons.

Notre grand désir est de voir s'accroître encore le nombre de membres actifs, afin de pouvoir donner plus d'extension encore aux œuvres que nous avons en vue et qui pourront très bien se greffer sur le but principal de notre institution. Plus nous serons en nombre, plus sûrement nous pourrons réaliser de nouveaux progrès dans le domaine de la solidarité et de l'appui mutuel.

(A suivre.)

